

## Communiqué de presse

30 avril 2018

### Île-de-France Mobilités intensifie son action au quotidien pour rendre les transports franciliens accessibles à tous

La 8<sup>ème</sup> édition de la journée internationale des mobilités et de l'accessibilité est l'occasion de rappeler qu'environ 12% des voyageurs franciliens sont en situation de handicap. L'accessibilité des transports en commun à tous les voyageurs au quotidien est un enjeu essentiel pour Île-de-France Mobilités et sa Présidente, Valérie Pécresse. Depuis plusieurs années, Île-de-France Mobilités agit concrètement avec la Région Île-de-France et les entreprises de transports pour aménager l'ensemble de la chaîne de déplacements et la rendre plus accessible à chacun, quelle que soit ses difficultés moteurs, auditives, visuelles, mentales ou cognitives.

#### Un effort sans précédent dans les gares

Entre 2006 et 2015, 112 gares ont été rendues accessibles. L'objectif est de couvrir 268 gares d'ici 2024. Pour cela, **un effort considérable de 1,45 milliard d'euros sur la période 2006-2024** a été engagé dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA). Le financement se répartit à hauteur de **50 % pour Île-de-France Mobilités, 25 % pour la Région Île-de-France et 25 % pour SNCF**. C'est l'un des plus importants programmes d'investissement porté par Île-de-France Mobilités.

Pour atteindre les objectifs ambitieux du SDA, Île-de-France Mobilités a accéléré les travaux de mise en accessibilité. Ainsi :

- 34 gares ont été rendues accessibles depuis 2016,
- 49 gares sont en travaux pour l'année 2018. Les travaux commenceront d'ailleurs cette année dans des gares majeures comme Pontoise, Trappes, Saint Denis ou Argenteuil.

Selon les spécificités de chaque gare les travaux portent sur la mise en place d'ascenseurs, d'escalators, de quais à bonne hauteur, de rampes d'accès, la suppression des obstacles aux abords de la gare, le rehaussement des quais et l'adaptation de la largeur des cheminements sur les quais et dans les couloirs. Mais aussi sur la mise en place de fauteuils dans les lieux d'attente, de bandes podotactiles d'éveil à la vigilance, de bandes de guidage, de balises sonores, ou encore l'amélioration de l'information voyageurs visuelle et sonore.

#### L'innovation au service des voyageurs

Cette année, le déploiement de la téléopération permettra de contrôler à distance 200 ascenseurs et 112 escalators à l'aide de 300 nouvelles caméras. Grâce à cette téléopération, les personnes en situation de handicap peuvent savoir en temps réel sur le site ViaNavigo.fr si les ascenseurs sur le parcours sont en panne. Cela signifie également que la maintenance sera plus facile pour limiter les pannes et que le personnel pourra les activer dès l'ouverture de la gare.

#### Du matériel roulant mieux conçu

Les trains, les trams et les bus intègrent aujourd'hui pleinement les problématiques liées à l'accessibilité (rampes d'accès dans les bus, places adaptées, informations visuels et sonores, etc.). Grâce à la Révolution dans les transports lancée par Valérie Pécresse, ce matériel neuf ou rénové est actuellement plus rapidement déployé sur l'ensemble du réseau.

## **Communiqué de presse**

30 avril 2018

### **L'information des voyageurs et l'accessibilité**

#### **Calcul d'itinéraire**

Savoir qu'un ascenseur est en panne, où trouver l'entrée sans tourniquet, qui appeler en cas de difficulté à se repérer dans la gare... L'information est particulièrement précieuse pour les personnes en situation handicap. Pour cette raison, Île-de-France Mobilités a choisi d'intégrer les données relatives à l'accessibilité à son calculateur d'itinéraires : ViaNavigo. Malheureusement, cette information est encore parfois défaillante ou parcellaire. Pour cette raison, Île-de-France Mobilités regroupe les collectivités, les opérateurs, des start-ups et des associations d'utilisateurs dans un « laboratoire d'innovation » afin de collecter, générer et intégrer un maximum de données au sein de ViaNavigo et permettre aux personnes en situation de handicap de mieux prévoir leur déplacement en toute sécurité et de manière fiable.

#### **Donner une information accessible**

Dans le métro, au-delà des quais qui sont à 100 % équipés de systèmes d'information visuels et sonores, les voitures des lignes 1, 2, 3, 5, 9, 13 et 14, sont dotées de plans de lignes dynamiques (lumière sur chaque station) et sur toutes celles-ci ainsi que sur la 4, la station suivante est annoncée par un message sonore.

#### **Un effort continu sur les lignes de bus en grande couronne**

Si l'ensemble des lignes RATP à Paris sont désormais accessibles, les efforts se poursuivent pour rendre accessibles l'ensemble des lignes de bus franciliennes. En plus du matériel roulant, il faut intervenir sur la voirie et les arrêts de bus, afin d'être certain que la montée et la descente puissent se faire sans encombre. Fin 2017, 432 lignes de bus sur 865 lignes à rendre accessibles\* en Île-de-France. 54 ont été aménagées en 2017.

100 % des tramways et des Tzen sont accessibles.

#### **Un service d'assistance en gare**

SNCF Transilien a mis en place un service gratuit d'assistance en gare des personnes en situation de handicap (muni d'une carte d'invalidité de 80 % et plus). Il suffit de réserver le service « Accès plus Transilien » au plus tard la veille au soir (20h) de son déplacement au 09 70 82 41 42 ou par courriel : [accesplus@transilien-sncf.fr](mailto:accesplus@transilien-sncf.fr) La réservation garantit la présence d'un agent à la montée et à la descente du train et la mise en place d'une rampe mobile d'accès au train si nécessaire.

#### **Le transport scolaire adapté gratuit pour tous**

Depuis 2017, peu importe l'établissement d'accueil, public ou privé, 10 000 élèves, apprentis et étudiants en situation de handicap voient leur transport scolaire entièrement pris en charge par Île-de-France Mobilités.

#### **Le réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité)**

## Communiqué de presse

30 avril 2018

Ce transport à la demande, réservé aux personnes dont le taux d'invalidité est d'au moins 80 % est assuré de porte à porte sur réservation préalable. Le personnel bénéficie d'une formation spécifique et les véhicules sont adaptés.

### Quelques chiffres clés :

- **4 Franciliens sur 10 sont en situation de mobilité réduite** à un moment de la journée (personnes en situation de handicap, déplacements avec un enfant en bas âge, femmes enceintes, problème temporaire de santé, transport de bagage ou d'objet lourd/encombrant) ;
- **4,7 % (compris dans les 12%) des Franciliens ont un handicap reconnu ;**
- Les personnes en situation de handicap (tous handicaps) utilisent pour se déplacer :
  - 26 % le train et RER (cette part est de 38% pour les personnes sans handicap)
  - 27 % le métro (37 % pour les personnes sans handicap)
  - 5 % le tram (3 % pour les personnes sans handicap)
  - 38 % les bus (21 % pour les personnes sans handicap)
  - 4 % les transports spécialisés type PAM

Source : Etude d'Île-de-France Mobilités de 2014 sur la mobilité des Personnes à Mobilité Réduite sur un échantillon de 3 600 Franciliens, dont 2 400 en situation de handicap vis-à-vis de la mobilité (et parmi eux, 1 400 ayant une reconnaissance officielle de leur handicap) :

L'étude est consultable ici : <http://www.omnil.fr/spip.php?article152>

*\*lignes prioritaires définies par le Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'Accessibilité Programmée*

### Contacts presse

→ **Sébastien Mabilie** : 01 47 53 28 42 – [sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr)

→ **Hélène Duguet** : 01 82 53 80 90 – [helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr](mailto:helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr)